

Paris, le 12 juillet 2022

La Fédération des Aveugles de France interpelle le Gouvernement sur la scolarisation des enfants déficients visuels pour la rentrée de septembre

À l'occasion des nominations de Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, la [Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](#) a tenu à les saisir immédiatement, dans des courriers, afin de leur rappeler les quatre combats qu'elle mène afin de favoriser l'inclusion sociale et économique des personnes atteintes de déficience visuelle. Elle les alerte tout particulièrement **sur la nécessité d'une école inclusive performante, apportant ainsi une réelle chance d'avenir aux enfants et jeunes déficients visuels ou atteints de cécité, et ce quel que soit le territoire de vie.**

La Fédération réclame davantage d'enseignants spécialisés pour une pédagogie adapté comme par exemple pour l'apprentissage du Braille ou encore pour enseigner les techniques de déplacement. La connaissance par l'audio ou l'oralité ne permet pas l'apprentissage de l'écriture et l'accès aux savoirs de façon suffisamment approfondie. **Ce manque de professionnels spécialisés est un vrai problème qui peut conduire à l'analphabétisme des enfants aveugles !**

600 enfants déficients visuels sont sans solution ou sur liste d'attente, selon [l'enquête de l'ANPEA](#) (membre de la Fédération) en 2021. Pour exemple, le département du Gard souffre actuellement d'une carence totale d'enseignants spécialisés, laissant 30 enfants et adolescents aveugles et malvoyants au bord de la route, avec deux AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap) répartis sur tout le département pour remplacer des enseignants spécialisés. Ces situations ne sont pas tolérables et la Fédération est totalement mobilisée pour la prochaine rentrée scolaire.

Anne Renoud, présidente de la Fédération, leur rappelle ainsi **« il est urgent que nous puissions travailler ensemble pour une société plus inclusive dans tous nos départements »**. Pour la présidente, la défense d'une société inclusive ne doit plus être accessoire, mais nécessaire ; et d'ajouter : **« ne replongeons pas les personnes déficientes visuelles dans l'ignorance »**.



La Fédération salue l'annonce de la tenue d'une Conférence nationale du Handicap début 2023 par la Première ministre lors de son discours de politique générale du 6 juillet. Elle compte bien à cette occasion y participer activement afin que sa devise « la citoyenneté, ça nous regarde ! » devienne réalité.

Enfin, la Fédération rappelle qu'elle milite pour la **mise en place d'un système qui autorise et permet une vie décente pour tous : accéder à une éducation efficiente, assurer l'autonomie des personnes handicapées, rendre l'information accessible.**

Contact presse :

aveugles_de_france@ad-convergence.com

- Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02
- Dominique Dardel / 06 11 04 40 39

À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Anne Renoud, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'Outre-Mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.



À eux tous je rappelle que notre Fédération qui regroupe plus de [50 associations sur le territoire national](#) a déposé voilà plus de 3 ans, **un projet visant à permettre aux personnes aveugles de lire le livre de leur choix**, dans le format de leur choix, dans des délais raisonnables, deux à trois semaines tout au plus, **et au prix du marché. Pour cela, 3 millions d'euros sont nécessaires. Mais la Ministre de la Culture fait la sourde oreille et nous propose des mesures dilatoires qui ne sont pas en rapport avec nos attentes. Voilà pourquoi j'interpelle nos parlementaires et leur dis que nous saurons apprécier leur mobilisation sur le sujet lors des élections toutes proches. »**

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rappelle donc en ce jour de la journée internationale du braille, que donner à lire aux personnes aveugles et amblyopes est techniquement possible, que notre monde associatif dispose des compétences techniques et du savoir-faire pour organiser la production du livre adapté répondant aux attentes des personnes, qu'elle en a déposé projet auprès du [Ministère de la Culture](#). Elle rappelle que **les personnes aveugles qui paient leurs livres [Braille](#), 3 à 4 fois plus élevé que les livres ordinaires, sont les seuls citoyens français à faire exception à la Loi relative au prix unique du livre.**

Contacts presse

Ana Pereira

06 10 58 61 62

a.pereira@aveuglesdefrance.org

